

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
14/08/2020

Dossier complet le :
14/08/2020

N° d'enregistrement :
2020 - 7007

1. Intitulé du projet

Extension d'un entrepôt dans le cadre d'une activité logistique à Bresles (60)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

BMC

Nom, prénom et qualité de la personne

THIBAUT David

habilitée à représenter la personne morale

Représentant du gérant LOGIFLOWS

RCS / SIRET

8	4	3	2	6	0	7	9	9	0	0	0	1	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique Société en Nom Collectif (SNC)

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1.b) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement	Extension dépassant en elle même le seuil de l'enregistrement pour la rubrique 1510 (entrepôt de stockage)
39.a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher comprise entre 10 000 et 40 000 m ²	Extension d'environ 17 620 m ² de surface plancher

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site visé est déjà urbanisé et accueille une plateforme logistique (autorisation Seveso seuil haut). Elle est située sur la Zone d'activité de la Couturelle sur la commune de Bresles (60), dans la périphérie de Beauvais. Les terrains sont en bordure de la route nationale 31.

La société BMC, société exploitante du site logistique envisage la construction de deux cellules supplémentaires destinées à la préparation de commandes afin de répondre aux besoins de l'activité. Ces cellules seront destinées à recevoir principalement diverses marchandises relevant de la rubrique 1510 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement. L'entrepôt sera agrandi via deux cellules présentant une surface d'environ 8 500 m² sur sa partie ouest et de nouvelles voiries seront créées.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est d'accroître la capacité de l'établissement en vue de répondre aux besoins de la société BMC.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les étapes de mise en œuvre seront les suivantes :

- terrassement,
- réalisation des fondations,
- construction des structures,
- aménagements intérieur et extérieur du bâtiment.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation du projet comprendra les phases de réception, d'éclatement des lots reçus et de préparations de commandes en vue d'être expédiées.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à :

- Porter à connaissance au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (le site dispose déjà d'une autorisation Seveso seuil haut). Ce porter à connaissance intégrera l'analyse de la conformité du projet avec la réglementation qui lui est applicable ainsi que la description et le dimensionnement des mesures prévues sur le site (bassin de gestion des eaux pluviales, des eaux d'extinction, mesures relatives à la gestion des risques...)
- Permis de construire (Code de l'Urbanisme).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise cadastrale	245 008 m ²
Emprise du bâtiment actuelle	Environ 33 650 m ²
Emprise de l'extension (bâtiment)	17620 m ² environ
Surface de voirie actuelle	22 170 m ² environ
Surface de voirie projetée (dont parking VL)	9 190 m ² environ (dont environ 2300 m ² de parking VL)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ZA de la Couturelle
60510 BRESLES

Parcelles cadastrales :
000 ZO 69, 000 ZO 70, 000 AA 1, 000
AA 10, 000 AAA 11

Coordonnées géographiques¹ Long. 02° 23' 82" 11 Lat. 49° 41' 50" 47

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___
Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___
Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Le projet d'extension s'inscrit sur un site soumis à autorisation seuil haut qui a fait l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter (incluant une étude d'impact) en 2004. Cette demande a abouti à l'arrêté préfectoral du 4 février 2005.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve à 545 mètres au nord-est d'une ZNIEFF de type 2 (n° 220014099) de la "Butte du Quesnoy".
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le département de l'Oise dispose d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des Infrastructures Routières Départementales de l'Oise (arrêté le 23 janvier 2015).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une zone humide est située à 680 mètres au sud du site. Il s'agit d'une zone humide du Thérain Aval, définie comme telle par la DREAL Picardie (application cartographique CARTELIE données de 2015) au regard du critère de végétation. Sur une zone élargie à la zone humide est repérée une zone pressentie comme étant humide. Les terrains ne sont pas couverts pas ces zonages.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est couverte par un PPRT approuvé le 10/01/2011. Il s'agit du PPRT relatif à l'activité du site de BMC (autorisation Seveso seuil haut). Bresles n'est en revanche pas couverte par un PPRN.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	4 sites de la zone d'activités sont repris à la base de données BASOL. Ces sites ne concernent pas les terrains du projet. De plus, il peut être précisé qu'en amont de la construction du site actuel, un rapport de pollution des sols établi en 2001 n'a pas mis en évidence de pollution sur les terrains.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est localisé dans une zone de répartition des eaux comme une grande partie du bassin Seine Normandie
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un captage en eau potable est situé sur la commune de Bresles, à plus de 2 km à l'est du site. Les périmètres rapproché et éloigné de ce captage sont distants d'au moins 800 mètres des limites du site (source : DDT 60).
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est à 2,6 km au nord du site Natura 2000 le plus proche, à savoir le "Massif forestier de Hez-Froidmont et Mont César".
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'eau utilisée sur le site est issue du réseau d'eau potable communal. Une légère augmentation sera attendue, principalement pour les besoins des salariés.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet d'extension du site nécessitera des amenées de matériaux usuels pour la construction et l'aménagement des espaces extérieurs.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'extension artificialisera environ 27000 m ² (bâtiment, voiries, parking VL et cheminement piétons compris) de terrains aménageables entretenus par un agriculteur ne présentant pas d'intérêt particulier au regard de la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment existant est repris en zone UE au PLU de Bresles, c'est-à-dire la zone urbaine de type "zone d'activités". En revanche, l'extension se situe en zone 1AUe, c'est-à-dire en "zone naturelle non équipée destinée à l'urbanisation future correspondant à l'extension de la zone industrielle et artisanale".
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Bresles est soumise à risque technologique : effet thermique, effet de surpression, effet toxique. Un PPRT existe sur la commune. Il s'agit du PPRT de la société BMC. On retrouve 8 installations industrielles sur la commune (dont le bâtiment existant visé par le présent projet). Le site est à moins de 500 mètres d'une canalisation de gaz. La canalisation est implantée au Nord des terrains, au delà de la RN31.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Inondation : non Mouvements de terrain : non Retrait-gonflement de sols argileux : faible Séismes : très faible Radon : catégorie 1
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera à l'origine de la création d'un trafic supplémentaire de véhicules légers lié à l'augmentation de l'effectif attendue (passage de 38 employés actuellement à + de 250 employés environ). Le trafic de poids lourds évoluera également par rapport à la situation actuelle (passage de 10 à 60 PL par jour). Précisons que ce trafic de poids lourds attendus à termes sera bien inférieur à celui prévu initialement dans le dossier de demande d'autorisation du site (180 PL par jour estimés dans le dossier d'autorisation du site existant).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les seules nuisances sonores prévisibles sont liées au trafic routier de l'activité. Au vu de la proximité de la nationale 31 (2 x 2 voies), le site est exposé aux nuisances sonores du trafic routier.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site est éclairé en période de faible luminosité pour la sécurité du personnel. Cet éclairage sera complété au niveau des voiries de l'extension conformément à la réglementation applicable.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera indirectement des rejets dans l'air liés au trafic induit.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet pourra être à l'origine d'une augmentation de la production d'eaux usées (évolution de l'effectif). Ces eaux sont dirigées vers le réseau communal. Les eaux pluviales ruisselant sur l'extension seront infiltrées sur la parcelle, à l'instar de la situation actuelle.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'extension projetée ne sera à l'origine que de déchets industriels banaux (emballages, déchets de bureaux...)</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Afin d'éviter ou réduire les effets négatifs possibles du projet sur son environnement, les mesures suivantes seront notamment prises :

- confinement des éventuelles eaux d'extinction d'un incendie dans un bassin,
- infiltration des eaux pluviales à la parcelle
- intégration de cette extension sur des terrains destinés à être urbanisés et dans la continuité d'une installation existante, limitant de ce fait les incidences sur la biodiversité locale.
- implantation des parois de l'extension à plus de 400 m des zones d'habitations les plus proches. Pour rappel, l'habitation la plus proche est localisée à 200 m au Sud des limites de propriétés de la société BMC.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des éléments repris dans ce formulaire, à savoir :

- l'extension du bâtiment en zone destinée à cette affectation au PLU ;
- l'absence d'enjeu fort en terme d'écologie ou de patrimoine ;
- l'absence d'incidences prévisibles significatives du projet sur l'environnement par rapport à la situation existante ;
- la localisation idéale pour une activité logistique (proximité d'un grand axe routier) ;

il est estimé que le projet ne nécessite par une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Bresles

le,

24/07/2020

Signature


SARL LOGIFLOWS
5 et 17 Rue de Carbusson - ZA Le Chatellier II
53940 SAINT BERTHEVIN
Au capital de 40 000 euros
RCS 794 031 989

